

# Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de septembre 2010

Le 25 septembre 2010, l'assemblée générale de l'ASPONA s'est tenue salon du Louvre à Menton sous la présidence de Jean DELERUE Président de l'association. Les membres ont été convoqués par voie de presse, et par courrier. Le président ouvre la séance à 17h. Il y avait 35 présents et 25 pouvoirs. Après un mot de bienvenue aux adhérents et un remerciement aux élus présents : un conseiller municipal de Menton et un conseiller municipal de Roquebrune, le président présente les membres du Conseil d'Administration de l'ASPONA et rappelle l'ordre du jour. Il explique que l'AG n'a pu se faire en juin pour des raisons médicales. Il propose l'ordre du jour suivant :

**Le compte rendu d'activité de 2009 ;  
Le compte rendu financier de 2009;  
Autorisation donnée au président d'ester en justice ;  
Thèmes de travail pour l'année en cours;**

**Intervention sur le thème : Chemins et tourisme durable ;  
Questions diverses**

## Désignation du président de séance et du secrétaire :

M J. DELERUE est désigné comme président de séance ; M A. MIGLIORINI est désigné comme secrétaire de séance.

## Rapport sur l'activité de l'association en 2009

- Le rapport est en annexe, il a été envoyé aux adhérents
- Il n'y a pas eu de questions
- Résultat du vote : le rapport est adopté à l'unanimité

## Rapport sur la situation financière par la Trésorière

- Le rapport est en annexe
- Un adhérent souhaite savoir comment est placé l'argent, réponse est donnée par Mme la Trésorière. Un autre adhérent fait remarquer que, grâce à l'apport de l'Association Casagrande, le budget est positif. Mme la Trésorière explique le budget imprimerie papeterie.
- Résultat du vote : le rapport est adopté à l'unanimité

## Candidature au conseil d'administration

Aucune nouvelle candidature, le Conseil d'Administration est inchangé.

## Autorisation donnée au Président d'ester en justice

Par vote à l'unanimité, l'autorisation a été donnée au Président d'ester en justice au nom de l'association aussi bien en défense qu'en recours.

## Dossiers pour l'année en cours par le Président

- *Chemins et tourisme durable : Un texte a été envoyé à tous les adhérents, ou cours de la séance son argumentation a été développée en apportant des exemples concrets.*

A 19h15, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Le président de séance

Le secrétaire de séance

Jean DELERUE

Adriano MIGLIORINI

- *Nuisances sonores de l'autoroute : cette question revient régulièrement, une enquête est en cours actuellement, elle est consultable en mairie.*
- *Plage du Buse : Des travaux ont été faits sur le DPM pour alimenter en eau de mer une piscine privée, l'assemblée n'est pas satisfaite de la réponse apportée par la Préfecture et insiste pour obtenir l'étude d'impact qui a du être faite.*
- *Golfe Bleu : présence de bateau à moteur à l'intérieur des 300m, à défaut de port des bateaux accostent sur la plage pour transporter des clients.*
- *Vallon de l'ARME : Travaux inconsidérés de comblement d'un vallon*
- *Vallon et piste en haut du Carei : une piste a été créée et détériore un vallon, de nombreux arbres ont été coupés et la piste ne semble pas stabilisée.*
- *Val des Castagnins : l'étude du permis par un avocat révèle plusieurs griefs contre ce projet par exemple l'article UC11 du POS n'est pas respecté.*
- *Zones Natura 2000 : Le DOCOB de la vallée du Carei progresse alors que Les corniches de la Riviera et Le Cap Martin n'en ont pas encore.*
- *Traitement des eaux usées : Les stations de Menton et de Roquebrune progressent mais le traitement des boues n'est toujours pas résolu.*
- *L'aide aux adhérents sur des problèmes d'environnement ;*

M J MOLINARI, adhérent de l'ASPONA mais aussi secrétaire du GIR MARALPIN est intervenu sur l'aménagement du territoire

Tous ces points ont été présentés à l'aide de documents photographiques accessibles sur le site de l'ASPONA <http://aspona.free.fr>